



PREFET DES YVELINES

Préfecture

Direction de la réglementation et des élections
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

Arrêté 2017017 - 0004
portant modification de la composition de la commission
de suivi de site pour l'installation d'incinération d'ordures ménagères sur le
site de l'usine CRISTAL à Carrières-sur-Seine

Le Préfet des Yvelines,
Chevalier de l'ordre national du mérite,

Vu code de l'environnement, notamment ses articles L.125-2-1, R.125-5 à R.125-8-5 ;

Vu le code du travail ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R133-1 à R133-13 ;

Vu le décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

Vu le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014316 - 0002 du 12 novembre 2014, portant création de la commission de suivi de site pour l'installation d'incinération d'ordures ménagères exploitée par la société Novergie à Carrières-sur-Seine ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015358 - 0006 du 24 décembre 2015, portant fusion de la communauté d'agglomération Saint Germain Seine et Forêts avec la communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine et la communauté de communes Maisons-Mesnil étendue à la commune de Bezons ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine, relative à la désignation de ses représentants au sein de la commission de suivi de site pour l'installation d'incinération d'ordures ménagères de Carrières sur Seine, en date du 22 septembre 2016 ;

Vu la délibération du syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains (SITRU) en date du 14 novembre 2016, désignant ses membres au sein de la commission de suivi de site pour l'installation d'incinération d'ordures ménagères de Carrières sur Seine ;

./...

Vu le message électronique, en date du 3 octobre 2016, de la société SUEZ RV Energie (anciennement Novergie), relatif au changement de représentants au sein des collègues « exploitant » et « salariés » au sein de la commission de suivi de site pour l'installation d'incinération d'ordures ménagères de Carrières sur Seine ;

Considérant que la communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine, créée le 1er janvier 2016, se substitue à la communauté de communes de la boucle de la Seine au sein de la commission de suivi de site pour l'installation d'incinération d'ordures ménagères de Carrières sur Seine ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

Arrête :

Article 1^{er} : L'article 1er de l'arrêté n° 2014316 - 0002 du 12 novembre 2014, portant création de la commission de suivi de site pour l'installation d'incinération d'ordures ménagères exploitée par la société Novergie à Carrières-sur-Seine est modifié de la façon suivante :

Services et établissements publics de l'Etat :

- le préfet des Yvelines ou son représentant,
- le chef de l'unité territoriale des Yvelines de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie ou son représentant,
- le chef de la délégation territoriale des Yvelines de l'agence régionale de santé ou son représentant,
- le directeur départemental des territoires des Yvelines ou son représentant.
le chef du service départemental d'incendie et de secours des Yvelines ou son représentant.

Collectivités Territoriales :

Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine

- M. Thierry DOLL, titulaire,
- M. Charles GHIPPONI, suppléante.

Commune de Carrières sur Seine

- M. Michel MILLOT, titulaire,
- M. Jean-Pierre VALENTIN, suppléante.

Commune de Chatou

- M. Jean-Louis BOULEGUE, titulaire,
- M. Jean-Jacques RASSIAL, suppléant.

Commune de Montesson

- M. Jean-Yves GALET, titulaire,
- M. Jean-Baptiste NOÉ, suppléant.

Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains (SITRU)

- M. Alain GOURNAC, titulaire,
- M. Jean-Pierre DIDRIT, suppléant.

Associations de riverains de l'installation classée :

Association de Sauvegarde Chatou

- M. Roland TOULON, titulaire,
- M. Jean POUETO, suppléant.

Association YVELINES ENVIRONNEMENT

- M. Patrick MENON, titulaire,
- M. Pierre-Emile RENARD, suppléant.

Association CAPESA

- M. Claude LOISEAU, titulaire,
- Mme Monique ORY, suppléant

Association CADEB

- Mme Paulette MENGUY, titulaire,
- M. Jean-Claude PARISOT, suppléant.

Exploitant : **Société SUEZ RV Energie**

Titulaires :

- M. Hubert GARIN, directeur délégué Suez RV Energie ;
- M. Patrick TETE, directeur de l'activité incinération de SUEZ RV Energie ;
- M. Eric BAILO, directeur du site Cristal, Suez RV Energie
- M. Pierre VARIN, coordinateur environnement/qualité/sécurité

Suppléants :

- M. Jean-Philippe GRAUFFEL, responsable d'usine du site ;
- M. Guillaume HERGUE, responsable d'exploitation du site
- M. Lotfi BERRAD, responsable de maintenance du site,
- Mme Catherine PRADELS, directrice de communication SUEZ RV Energie.

Salariés : **Société SUEZ RV Energie**

Titulaire : M. Lilian CRESPIAN, délégué du personnel,

Article 2 :

Le reste de l'arrêté est inchangé.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture des Yvelines pour les autres personnes.

Article 4 :

Le secrétaire général de la préfecture des Yvelines, le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye et le chef de l'unité territoriale des Yvelines de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (UT DRIEE) chargé de l'inspection des installations classées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs, accessible sur le site Internet de la préfecture et affiché en mairie de Carrières sur Seine pendant une durée minimum d'un mois.

Fait à Versailles, le 17 janvier 2017

Le Préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Signé
Julien CHARLES